Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **BCEP** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955** **N° NOR AGRS1401898C**	**Note de service** **SG/SRH/SDDPRS/2014-90** **07/02/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Nombre de places offertes au titre de 2014 à l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ouvert au titre de 2013 et 2014

Destinataires d'exécution
DRAAF DDTM DD(CS)PP DAAF Etablissements d'enseignement technique agricole MEDDE - DREAL FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM IFCE – IGN – ONF - IRSTEA Pour information : CGAAER IGAPS Organisations syndicales

Résumé : Nombre de places offertes au titre de 2014 à l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ouvert au titre de 2013 et 2014

Dossier suivi par : Hervé LEGER herve.leger1@agriculture.gouv.fr Tél : 01 49 55 43 55
Martine PIÉ martine.pie@agriculture.gouv.fr Tél : 01 49 55 42 26 - Fax : 01 49 55 50 82

Textes de référence :- Décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 modifié, relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

- Arrêté du 6 juillet 2006 fixant les modalités de l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.

23 places sont offertes au titre de 2014 à l'examen professionnel d'accès au corps des ingénieurs de l’agriculture et de l’environnement ouvert au titre de 2013 et de 2014. Ces places viennent s'ajouter aux 24 places offertes au titre de 2013.

Le Chef du Service des ressources humaines

Jacques CLÉMENT